



## Ordonnance de télécom CRTC 2011-148

Version PDF

Ottawa, le 3 mars 2011

Le Conseil **approuve provisoirement** l'entente suivante déposée en vertu de l'article 29 de la *Loi sur les télécommunications*.

<b>Requérante/Partie</b>	<b>Titre de l'entente</b>	<b>N° de dossier</b>	<b>Date de la demande</b>
DERYtelecom inc./ Coopérative de Câblodistribution Ste-Catherine de Fossambault	Entente d'accès réseau de téléphonie publique commuté pour la revente de services locaux	8340-D41-201103647	le 21 février 2011

Secrétaire général